CPCO

Comité des Pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée

RAPPORT DE LA 8 E REUNION DE LA CONFERENCE DES MINISTRES (CM) DU COMITE DES PECHES DU CENTRE OUEST DU GOLFE DE GUINEE (CPCO)

9 - 11 DECEMBRE 2015
TANG PALACE HOTEL - ACCRA, GHANA

SECRETARIAT GENERAL P.O.BOX – BT 62 Tema, GHANA / Email: secretariat@fcwc-fish.org
Tel: + 233 30 22 20 53 23 / Mob: +233 20 75 86 321

I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

1. La 8e réunion de la Conférence des Ministres (CM) du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) s'est tenue à Accra au Ghana à Tang Palace Hôtel, les 09 et 11 décembre 2015.

2. Les Ministres en charge des pêches et leurs représentants de cinq (05) Etats membres du CPCO ont pris part à ladite rencontre : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, et Togo. Le Ministre du Nigeria absent s'est excusé.

3. Des représentants du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (AU-IBAR), de Commission de l'Union Européenne (UE), de la Coopération Coréenne sur l'Université Internationale de la FAO, du Centre Africain de Ressources Naturelles (CARN) de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Commission Sous-Regionale des Pêches (CSRP), de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), de l'Organisation Non-Gouvernementale Stop Illegal Fishing (SIF), des Projets AEF-Nansen, FISH I Africa, Monitoring for Environment and Security in Africa (MESA-CEDEAO), de la Fondation Trygg Mat Tracking (TMT) ont participé à la réunion en qualité d'observateurs.

4. La liste des participants est jointe en **Annexe 1.**

5. La séance d'ouverture a été présidée par Son Excellence Monsieur KOBENAN KOUASSI ADJOUMANI, Ministre de la Production Animales et des Ressources Halieutiques de la Côte d'Ivoire, Président en exercice de la Conférence des Ministres.

6. Mr Séraphin DEDI, Secrétaire Général du CPCO a souhaité la bienvenue aux participants. Il a salué, au nom du Secrétariat du Comité, Son Excellence Monsieur KOBENAN KOUASSI ADJOUMANI, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire, Président en exercice du CPCO, ainsi que Son Excellence Madame HANNY-SHERRY AYITTEY, Ministre des Pêches et du Développement de l'Aquaculture et à travers elle, le Gouvernement de la République du Ghana, pour avoir accepté d'abriter la 8ème Conférence des Ministres du CPCO. Il a rappelé le contexte de la rencontre et a annoncé le thème de la conférence portant sur « la lutte contre la pêche illicite pour la gestion durable de nos ressources partagées ». Mr DEDI a enfin exprimé ses remerciements à tous les partenaires qui apportent leur appui au CPCO et en particulier les invités spéciaux de cette 8e session que sont les Représentants de la Commission de l'Union Européenne et de la République de la Corée.

7. Dans son discours introductif, Son Excellence Madame **HANNY-SHERRY AYITTEY**, Ministre des Pêches et du Développement de l'Aquaculture a souhaité la bienvenue aux participants ainsi qu'un agréable séjour au Ghana. Elle a souligné l'importance du secteur de la pêche au Ghana avant d'indiquer les enjeux des impacts socio-économiques de la pêche INN de la sous région. Toutes choses qui ont motivés la Réforme de la Politique de la Pêche au Ghana, assortie de mesures concrètes de lutte contre la pêche INN au Ghana et dans la sous-région.

8. Son Excellence Monsieur **KOBENAN KOUASSI ADJOUMANI** Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Président en exercice du CPCO a salué les réalisations du Comité au titre de l'exercice 2015, en particulier les efforts inlassables déployés par le Ghana pays Siège du CPCO, qui a signé l'accord de siège et ne ménage aucun effort pour sa ratification par le Parlement avant la fin de l'année 2015. Il a associé à ces félicitations, le Secrétaire Général du CPCO qui pourra travailler sereinement et par

conséquent, appliquer les règles qui régissent les Organisations internationales. Abordant le thème de la Conférence, Mr ADJOUMANI, a souligné la nécessité de renforcer la coopération pour lutter efficacement contre la pêche INN. A cet égard, il a tenu à remercier la coopération norvégienne et tous les autres partenaires techniques et financiers pour leurs appuis au CPCO. C'est sur cette note qu'il a déclaré ouverte la 8e session de la Conférence des Ministres du CPCO.

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

9. Le Président de séance a fait procédé à la lecture de l'ordre du jour puis soumis son approbation à la Conférence. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité et joint en **annexe 2**.

10. **Dr. Shep Helguilé,** Directeur de l'Aquaculture et des Pêches de la Côte d'Ivoire, Président en exercice du **Comité Consultatif et de Coordination (CCC)** a procédé à la présentation du rapport dudit comité contenant les résultats de l'exercice 2015, les contributions techniques des partenaires et le plan d'action 2016 assorti du budget y afférent.

III. PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS DU SECRETARIAT DU CPCO

11. **Mise en œuvre des recommandations :**

Recommandation 1 : signature de l'accord de siège du CPCO : L'accord de siège a été signé. Le processus de sa ratification par le parlement du Ghana est en cours.

Recommandation 2 : la transmission du rapport d'activités aux pays membres bien avant la tenue de la Conférence ministérielle aux fins d'analyse approfondie : Le rapport a été transmis à temps.

Recommandation 3 : la réalisation d'un audit annuel des comptes du CPCO gage de confiance pour les partenaires : En 2015 l'audit a été réalisé par l'unité d'audit du Ministère de la Pêche et du Développement de l'Aquaculture du Ghana.

Recommandation 4 : un fonctionnement plus régulier du CCC pour faire périodiquement le point de l'état d'avancement des activités, de l'état de mise en œuvre des conventions existantes et travailler collectivement à la résolution des problèmes de l'organisation aux côtés du Secrétaire Général : les deux réunions annuelles du CCC ont été organisées en 2015.
Recommandation 5 : Le Ghana a procédé à la mise à disposition d'un cadre technique pour renforcer le personnel du Secrétariat Général du CPCO.

Outre la mise en œuvre des recommandations le Secrétariat Général a exécuté des activités programmées à travers les 4 axes suivants : i) améliorer la coopération halieutique, ii) renforcer les capacités en SCS des pêches, iii) appuyer l'élaboration des politiques des pêches et iv) développer et mettre en œuvre des cadres de gestion.

12. **Les activités programmée et exécutées** :

a. La coordination de la lutte contre la pêche INN dans la sous-région a été conduite dans le cadre du Projet : Renseignement et appui au suivi, contrôle et surveillance des pêches. Dans cette perspective, ce projet a favorisé la création et le fonctionnement d'un Groupe de travail régional composé des Experts issus des

États membres du CPCO, d'une plateforme de communication BaseCamp pour un partage de l'information et faciliter la coopération et l'échange de renseignements.

b. Appui aux Etats membres en vue de faciliter la ratification des principaux instruments de gestion des pêches. Les différents rapports nationaux assortis des recommandations pour booster le processus de ratification des instruments identifiés ont été mis à la disposition des États.

c. La finalisation du document du Programme de Coopération Technique de la FAO sur l'amélioration de la collecte régulière de données des activités halieutiques dans l'espace du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) et son adoption par le Bureau Régional de la FAO au Ghana. Les États membres du CPCO sont invités à s'investir dans sa mise en œuvre.

d. Le suivi du Mémorandum d'entente entre le CPCO et l'Association Nationales des Pêches du Ghana (NAGAG) adopté en 2013, et définissant un cadre de collaboration, de partenariat et de coopération technique et scientifique, visant le renforcement des capacités des membres de la NAFAG dans les conditions d'accès aux eaux de la zone du Comité a été effectué. Un mécanisme d'opérationnalisation dudit mémorandum a été adopté par les parties contractantes pour sa mise œuvre effective.

13. **Bilan financier de l'Exercice 2015**

Il a été ensuite procédé à la présentation du rapport financier du CPCO pour l'exercice 2015. Ce rapport fait ressortir les éléments suivants : le budget du CPCO en 2015 s'élève à **249.920 USD**. Les ressources financières mobilisées et disponibles au cours de cette année sont de **117.483,86 USD**. Les dépenses sur la période se chiffrent à **68.239,33 USD**. Il en résulte un faible niveau de contribution des Etats membres, ce qui affaiblit la capacité d'action et pèse sur la trésorerie du Secrétariat Général.

Ce rapport financier, renforcé par les conclusions de l'Unité d'Audit du Ministère des Pêches et du Développement de l'Aquaculture dont Ghana, a reçu le quitus de la conférence. Le rapport d'audit est disponible en **annexe 3.**

IV. PRÉSENTATIONS DES ÉTATS MEMBRES DU CPCO

14. Les représentants des six États membres ont respectivement présenté les expériences et efforts respectifs de leurs pays dans la **mise en œuvre du Plan d'action régional du CPCO de lutte contre la pêche INN** qui ont portés entre autres sur : i) le renforcement des cadres juridique et institutionnel, ii) l'élaboration des plans nationaux de lutte contre la pêche INN ; iii) Le renforcement de la collaboration entre les agences nationales ; iv) la formation des agents et l'équipement des centres de SCS. La synthèse des efforts des États est disponible en **annexe 4.**

V. PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

15. **Projet appui aux renseignements en matière de pêche et appui au système de SCS en Afrique de l'Ouest**

M. Duncan Copeland représentant de la Fondation TMT a présenté les grandes lignes du Projet *renseignements en matière de pêche et appui au système de SCS en Afrique de l'Ouest*. Le projet qui couvre la période 2015-2017 établira un Groupe régional de travail et un Groupe National de Travail dans chaque Etat membre du CPCO. Le projet

renforcera les capacités des autorités nationales pour collecter et analyser les renseignements en matière de pêche en appui aux opérations de surveillance des pêches et aux processus juridiques. La collaboration entre les agences nationales sera également améliorée à travers le renforcement du partage d'informations et les actions conjointes.

Les Termes de référence de mise en place de groupe de travail régional du Projet Renseignements en matière de pêche et appui au système de SCS en Afrique de l'Ouest ont été également présentés et adoptés.

16. **Centre Africain de Ressources Naturelles (CARN)**

M. Jean Louis Kromer, a présenté le Centre Africain de Ressources Naturelles (CARN) de La Banque Africaine de Développement (BAD). Il a précisé que le CARN vise à fournir des conseils indépendants, un renforcement de capacités et une assistance technique pour maximiser les bénéfices tirés des ressources naturelles.

A travers l'appui apporté au CPCO, il s'agit de favoriser une meilleure utilisation et application des instruments juridiques de lutte contre la pêche INN, notamment l'Accord relatif aux Mesures du Ressort de l'Etat du Port (AMREP) de la FAO et le Règlement UE1005/2008. Il s'agira également d'appuyer les pays du CPCO à être en conformité avec les exigences du Règlement UE1005-2008 sur la traçabilité des captures. L'appui du CARN de la BAD a été favorablement accueilli par la réunion.

17. **Programme EAF-Nansen de la FAO**

Dr KORANTENG, Coordonnateur du Projet EAF-Nansen de la FAO. Il a précisé que pour soutenir la mise en œuvre pratique du Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR), la FAO a lancé le développement de l'approche écosystémique de la pêche (AEP) et fait des efforts pour soutenir sa mise en œuvre. En Afrique, le soutien est fourni par le projet EAF-Nansen. Tous les six (06) États membres du CPCO ont bénéficié d'une assistance pour élaborer des plans de gestion. Il a par la suite invité les Etats à prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre desdits plans de gestion, en partenariat avec le CPCO et la FAO.

Le Coordonnateur a également présenté les éléments clés de la nouvelle phase du projet, qui sera appelé Programme EAF-Nansen et qui débutera en juillet 2016 avec un nouveau navire de recherche actuellement en construction. Les participants ont apprécié les nouveaux éléments du Programme, qui met l'accent sur les questions liées au climat, aux impacts des autres activités humaines sur les pêches. L'approche genre est également prise en compte. La Conférence des Ministres est invitée à veiller à ce que les membres du CPCO tirent pleinement partie du Programme, sous la coordination de son Secrétariat Général.

18. **Le projet MESA**

Dr WIAFE Georges a présenté les activités du projet MESA qui appuie 19 pays africains dans le suivi de la sécurité maritime et de l'environnement marin. Il dispose à cet effet de données satellitaires des activités de pêche et des conditions océanographiques en Afrique de l'Ouest.

19. **Projet de renforcement de capacités du secteur de la pêche et de l'aquaculture de UA-BIRA)**

Cette présentation a été faite par Monsieur Kwame Mfodwo qui a rappelé les 4 principaux résultats du projet, à savoir : i) le renforcement des capacités institutionnelles pour une pêche responsable ; ii) l'aménagement durable des pêcheries artisanales ; iii) le renforcement de la capacité institutionnelle et cadre réglementaire du développement durable de l'aquaculture, et iv) des leçons apprises sur le renforcement des capacités.

La conférence a invité le CPCO à poursuivre sa collaboration avec ces différentes initiatives afin de permettre aux Etats membres d'en tirer un meilleur profit en vue de l'amélioration de la gestion des ressources halieutiques dans la sous région.

VI. PLANIFICATION DES ACTIVITÉS 2016 DU CPCO.

20. Le Plan de Travail et le Budget Annuel 2016 ont été adoptés. Ce plan est bâti autour des axes du plan stratégique du CPCO : i) amélioration des politiques, de la gouvernance et des dispositions institutionnelles ; ii) conservation et utilisation responsable des ressources halieutiques, iii) amélioration de la gestion des pêches artisanales et des moyens d'existence des pêcheurs et opérateurs, iv) Suivi contrôle et surveillance (SCS) et lutte contre la pêche INN, v) recherche sur les pêches et les domaines connexes. Le budget assorti à ce plan d'actions s'élève à **1.006.000 US Dollars dont 756 000 USD attendus des partenaires et 250 000 USD au titre des contributions des Etats membres**.

VII. SESSION INTERACTIVE AVEC DES CONFÉRENCIERS DE HAUT NIVEAU DE LA DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPEENNE ET DE LA REPUBLIQUE DE CORÉE

21. **Pr SANG GO LEE** au titre de la Division de la Coopération Internationale de la République de Corée est intervenue pour présenter l'Université Mondiale des pêches de la FAO. Il a rappelé l'origine, le concept, justifié l'engagement de la Corée, les opportunités offertes et la vision de cette initiative. Puis il a invité les États membres du CPCO à soutenir le projet d'établissement cette université lors du Comité des Pêches de la FAO (COFI) de 2016.

22. **Mr CESAR DEBEN** de la Commission de l'Union Européenne, est intervenu sur la vision, les attentes et les appuis de l'Union Européenne pour la gouvernance régionale en Afrique de l'ouest.

A cet effet, il a rendu un hommage aux États de la sous région pour les reformes de la Politique de la Pêche initiées en vue d'aborder les défis d'une véritable lutte contre la pêche INN.
Puis, présentant la vision de l'UE, il a observé que des analyses et des stratégies ont été élaborées à tous les stades ces dernières années : au niveau Panafricain par l'Union Africaine ; au niveau supra –régional par la CEDEAO et au niveau sous régional par les trois organisations régionales de pêche de l'Afrique de l'Ouest. L'ensemble de ces expertises coïncident et identifient la dimension régionale comme étant la clé de voute qui devrait permettre de combler les faiblesses et les contraintes dans la lutte contre la pêche INN.

Pour soutenir cette dynamique, une réserve financière a été programmée pour renforcer les capacités de gestion régionales et lutter contre la pêche INN en Afrique de l'Ouest. Néanmoins, cette contribution sera conditionnée par la confiance que les Etats eux-mêmes

accordent à leurs instances régionales. Aussi, a t-il encouragé les Etats à renforcer les bases de leur coopération régionale à travers les instances mandatées.

VIII. RECOMMANDATIONS

23. Aux termes des échanges, la Conférence a pris les recommandations ci-après :

Recommandation 1 : L'adoption du Projet Renseignements en matière de pêche et appui au système de SCS en Afrique de l'Ouest.

Recommandation 2 : La poursuite de l'audit des comptes annuel du CPCO, par l'unité d'audit du ministère des pêches et du Développement de l'Aquaculture en attendant le recrutement d'un auditeur privé.

Recommandation 3 : La mise à disposition par les Etats membres de cadres pour renforcer le personnel du CPCO.

Recommandation 4 : Le paiement des contributions par les États membres : Les Ministres et chefs de délégation ont engagé leur État à régler leur contribution financière régulièrement pour le bon déroulement des activités du Comité.

Recommandation 5 : La collaboration entre le CPCO et la CEDEAO. A cet effet le Secrétaire Général est invité à se rapprocher de la Commission en vue d'identifier les domaines de coopération.

Recommandation 6 : La prise en compte de la pêche dans les programmes nationaux d'investissement agricoles afin de bénéficier des appuis des institutions partenaires au développement.

Recommandation 7 : La ratification des instruments internationaux pertinents relatifs au secteur des pêches, tels que l'Accord de la FAO relatifs aux mesures du Ressort de l'Etats du Port, afin de bénéficier auprès des partenaires, des appuis prévus par ces instruments.

Recommandation 8 : Les Etats membres et le Secrétariat du Comité sont invités à mettre en œuvre le mécanisme de demande et de sécurisation des documents d'autorisation de pêches (licences) identifiés dans le cadre du MoU CPCO- NAFAG et à étendre cette procédure à l'ensemble des Organisations des pêches de l'espace CPCO.

Recommandation 9 : l'Établissement de l'Université Mondiale des Pêches de la FAO (WFU) : Le Secrétariat du Comité est invité à poursuivre la collaboration avec le Gouvernement de la Corée de même que les États, à soutenir le projet au COFI 2016 afin de faire aboutir cette initiative,

Recommandation 10 : Appuis du Programme Indicatif Régional de l'EU : Poursuivre les échanges avec la Commission de l'UE; l'Union Africaine ; la CEDEAO et les autres Organisations Régionales de Pêche de l'Afrique de l'Ouest en vue de la mobilisation de l'appui financier du Programme Indicatif Régional du Fonds Européen du Développement, pour renforcer les capacités de gestion régionale et lutter contre la pêche INN.

IX. ELECTION DU BUREAU

24. La Conférence a élu un bureau conformément aux dispositions des articles 7.1 et 7.3 de la Convention du CPCO. Le nouveau se compose comme suit :

Président : **GHANA**

Vice- Président : **LIBERIA**

X. DATE ET LIEU DE LA 9E CONFÉRENCE DU CPCO

25. La 9e Conférence des Ministres du CPCO est prévue en Décembre 2016, au Liberia. Le Président en exercice de la Conférence et le Pays hôte en liaison avec le Secrétariat du Comité sont invités à fixer les modalités pratiques de sa tenue et en informer les États membres.

XI. DÉCLARATION DES MINISTRES ET CHEFS DE DÉLÉGATIONS

26. Les Déclarations des Ministres et des Chefs de Délégation du Benin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Liberia, et du Togo ont été enregistrées par la 8e session de la Conférence. Les États ont successivement reconnu l'importance du secteur des pêches dans leurs économies, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et l'emploi. Ils souligné la nécessité d'adopter des politiques et stratégies communes pour la gestion efficace des ressources partagées, Saluer la coopération régionale, gage de la lutte contre la pêche INN et des crimes associés. Ils ont exprimé toute leur profonde gratitude aux partenaires au développement notamment la FAO, l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement, le Gouvernement Norvégien qui n'ont cessé d'apporter leurs appuis au CPCO à travers des projets et programmes d'intérêt commun. Enfin, ils ont encouragé le Secrétariat du Comité pour travail réalisé et renouvelé leur engagement à remplir les obligations qui sont les leurs, pour l'atteinte des objectifs du Comité. Copies des déclarations en **annexe 5.**

XII. QUESTIONS DIVERSES

27. Aucune question diverse n'a été enregistrée.

XIII. ADOPTION DU RAPPORT

28. Le rapport a été adopté à l'unanimité par les ministres et les chefs de délégation, sous réserve des modifications et nouvelles suggestions faites par la conférence

XIV. CLÔTURE DE LA RÉUNION

29. Le Président de la Conférence des Ministres a déclaré clos les travaux de la Conférence des Ministres à 15 heures.

ANNEXE 1 : **Liste des participants**

8e Conférence des Ministres du Comite des Pêches du Centre Ouest du golf de Guinée (CPCO)

N°	Name	Institution	Country	Email
1	Mme Marieme Diaagne Talla	CSRP / SRFC	Senegal	marodiague@yahoo.fr
2	Kwame Mfodwo	AU-IBAR	Kenya	kmodwo@gmail.com
3	Dr Kwame Koranteng	EAF-Nansen Project / FAO	Roma, Italy	Kwame.korenteng@fao.org
4	Louize Hill	DG MARE / Union Europenne	Bruxelles	lovize.hill@ec.europa.eu
5	Sadiki Mohamed	COMHAFAT/ATLAFCO	Maroc	sadikicomhafat@gmail.com
6	Time Kasse Rejarce	AIDD ONG	Cote d'ivoire	kajane@yahoo.fr
7	Flt/Lt M. Tackey	NAFAG	Ghana	nokoitackey@gmail.com
8	Deben Cesar	DG MARE / Union Europeenne	Bruxelles	cesar.deben@ec.europa.eu
9	Pr Sang-Go Lee	Division de la Coopération Internationale de la	République de Corée	James.lee@s-a
10	Duncan Copeland	Tryyg Mat Tracking (TMT) Foundation	UK	dcopeland@tm-tracking.org
11	Sally Frankom	Stop Illegal Fishing/ NFDS	UK	sfrankcom@nfds.ino
12	Konan Angaman	MIRAH	Cote d'ivoire	angaman.konan1@yahoo.fr
13	Jean-Louis Kromer	CRAN / BAD	Cote d'Ivoire	j.kromer@afdb.org
14	Najih Lazar	SFMP / USAID	Ghana	nlazar@crc.uri.edu
15	Koffi Agbogah	Hen Mpoano NGO	Ghana	kagbogah@henmpoano.org
16	Dr. George Wiafe	MESA / University of Ghana	Ghana	wiafege@ug-mesa.org
17	Dr Cornelius Adablah	WARFP Ghana	Ghana	cadablah@gmail.com
18	William Y. Boeh	Bureau of National Fisheries – MOA	Liberia	williamyboeh@gmail.com
19	Samuel Quaatey	Fisheries Commission MOFAD	Ghana	samquaatey@yahoo.com

N°	Name	Institution	Country	Email
20	Shep Helguile	Direction de l'Aquaculture de la Pêche – MIRAH	Cote d'Ivoire	shelguile@yahoo.fr
21	Ahoedo Kossi	Direction des Pêches	Togo	kahoedo@yahoo.fr
22	Aderemi O. Abyoye	Federal Ministry of Agriculture	Nigeria	remyemi2@yahoo.com
23	Arsene F.M. d'Almeida	Direction de la Production Halieutique	Benin	Almeida_arsene@yahoo.fr
24	Kouadjo Georges	CARF / MIRAH	Cote d'Ivoire	Kouadjo-geoges@yahoo.fr
25	Prof . Jacques Datte	CARF / MIRAH	Cote d'Ivoire	datteyy@gmail.net
26	S.E.M Kobenan Kouassi Adjoumani	Ministre des Ressources Animales et halieutiques	Cote d'ivoire	-
27	Dr Koffi Togbeto	Rep. du Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche	Togo	tgbetogbe@gmail.com
28	Dr Imorou Ibrahim Toko	Rep. Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche	Benin	iimorou_toko@hotmail.com
29	HON. Sherry Ayittey	Minister of Fisheries and Aquaculture Development	Ghana	-
30	HON. Sizi Subah,	Vice-Minister in charge of Fisheries and Aquaculture Development	Liberia	siziz831subah@gmail.com
31	Bochea Twumasi-Ankrah	Cosm	Ghana	twumey@gmail.com
32	Regina Salomon	NAFPTA	Ghana	-
33	Doris Ahadzi	NAFPTA	Tema	-
34	Nii Teneh Ashona	NAFAG	Tema	niitenehashona@gmail.com
35	Eunice K. Asamoah	Dept. of Marine Research-University of Ghana	Ghana	econoduturem@yahoo.com
36	Nana Solomon	Elmina C/R – GNCFC	Ghana	solomonkojo@yahoo.com
37	Veronica Adigbo	Min of Justice	Ghana	vadigbo@gmail.com
38	Isaich Tevolienvo	USD Embassy	Ghana	tvolienvoi@stste.gov
39	Seraphin Dedi Nadje	Secretariat General CPCO/FCWC	Tema, Ghana	sdedi.nadje@yahoo.fr
40	Rosina Cobbina Williams	Secretariat General CPCO/FCWC	Tema, Ghana	rosina.williams003@gmail.com

N°	Name	Institution	Country	Email
41	Joel Bio Bata	Secretariat General CPCO/FCWC	Tema, Ghana	biobatajoris@yahoo.fr
42	Viviane Koutob	TMT / FCWC SECRETARIAT	Ghana	vkoutob@tm-tracking.org
43	Felicia Adjeyi	Secretariat General CPCO/FCWC	Tema, Ghana	felicityagyei@rocketmail.com
44	Mrs. Rebecca Amooh Aboagye	Chief Director - Ministry of Fisheries and Aquaculture Development	Ghana	sikadodoo54@yahoo.co.uk
45	Doris Yeboah	Ministry of Fisheries and Aquaculture Development - MOFAD	Ghana	ncusflpgh@yahoo.co.uk
46	Matilda Quist	Fisheries Commission - MOFAD	Ghana	matildaquist@yahoo.co.uk
47	Paul Bannerman	Head of Marine Fisheries Scientific Survey Division - MOFAD Tema	Ghana	paulbann@hotmail.com
48	Godfrey Baidoo-Tsibu	Head of MCS Division - MOFAD Tema	Ghana	godfreytsibu.gbt@gmail.com
49	Jonathan Ankrah	Fisheries Commission - MOFAD	Ghana	lexozua@gmail.com
50	Martin Tsamenyi	Fisheries Commission - MOFAD	Ghana	tsamenyi@udworduan.com
51	Alex Adu-Antwi	Fisheries Commission - MOFAD	Ghana	lexozua@gmail.com
52	Roberta Abban	Fisheries Commission - MOFAD	Ghana	miss.abban@yahoo.com
53	Samuel Oteng	Fisheries Commission - MOFAD	Ghana	osk2013@yahoo.com
54	Cecilia Erzuah	Fisheries Commission - MOFAD	Ghana	cerzuah@yahoo.com
55	Dominic Afriyie Agyemang	Ministry of interior	Ghana	jahafriyie@yahoo.com
56	Melvin Brown	National Security – Min of Interior	Ghana	sempelogy@yahoo.co.uk
57	Hafiz Issahaku	Ministry of Foreign Affairs	Ghana	bendinviela@yahoo.co.uk
58	Marcus Addo	State Protocol -Min. of Foreign Affairs	Ghana	edwardmarcus@yahoo.com

Annexe 2 : AGENDA

MERCREDI 09 DECEMBRE 2015 : Session du Comité Consultatif et de Coordination (CCC)

Horaire	Activité	Responsable
	Suivi du Programme	
08.30 – 09.00	Arrivée et inscription des participants / distribution des documents	CPCO
09.00 – 09.40	Cérémonie d'ouverture • Allocution introductive du Secrétaire Général du CPCO • Allocution de bienvenue de l'Autorité d'accueil (Ghana) • Présentation des participants	 SG du CPCO Autorité d'accueil Tous les participants
09.40 – 10.00	Pause pour rafraichissement et photo de group	
10.00 – 12.00	Reprise des travaux • Adoption de l'ordre du jour • Rapport des activités du CPCO en 2015 - Suivi des recommandations - Autres initiatives entreprises par le Secrétariat - Rapport financier du CPCO Discussions et recommandations	 Président SG du CPCO Tous les participants
12.0 – 13.00	• Présentation des TDR du Groupe de Travail Régional de lutte contre la pêche INN • Présentation des Orientations pour les Groupes de Travail Nationaux de lutte contre la pêche INN • Présentation du Plan de Travail 2016 du Projet TMT • Discussions et validation	Duncan Copeland Duncan Copeland Duncan Copeland Tous les participants
13.00 – 15.00	Pause Déjeuner	
15.00 – 16.00	• Rapport sur l'Assistance aux États membres du CPCO pour la lutte contre la pêche INN, appui de ANRC/AfDB • Leçons apprises, Discussions et conseils.	SG du CPCO & JL KROMER (BAD) Tous les Participants
16.00– 16.15	Pause	
	ÉVALUER LES PROGRES ACCOMPLIS SUR LE PLAN D'ACTION REGIONAL DE LUTTE CONTRE LA PECHE INN	
16.15 – 17.30	• Examen de la mise en œuvre du plan régional CPCO de lutte contre la pêche INN et autres conventions signées: Actions et progrès réalisés par les États membres. • Examen de l'application du Protocole d'accord entre NAFAG et CPCO et élaboration d'une feuille de route • Discussions et perspectives	Directeurs des Pêches de tous les Etats membres SG du CPCO / Tous les Etats membres Tous les participants

JEUDI 10 DECEMBRE 2015 : Session du Comité Consultatif et de Coordination (CCC) suite.

Horaire	Activité	Responsible
	PRÉSENTATION THEMATIQUE ET DOMAINES DE COLLABORATION	
08.30- 9.15	• Présentation du projet EAF-Nansen et voies à suivre • Discussions.	PROJET FAO / EAF-Nansen Tous les participants
09.15 – 10.:00	• Présentation du projet pilote MESA sur la surveillance par satellite des embarcations de la pêche à petite échelle et les pistes de collaboration • Discussions	MESA All participants
10.00– 10.30	• Présentation des résultats de la réforme relative à la	UA- BIRA/NEPAD

	cohérence des politiques de pêche en Afrique et les initiatives du Projet Gov et les domaines de collaboration • Discussions	 All participants
10.00 – 10.45	Pause	
10:15- 12.30	• Présentation du Plan de travail budget annuel 2016 du CPCO • Discussions et validation	FCWC Expert du CCC, Institutions et partenaires
12:30- 13:00	• Questions diverses	All participants
13.00 – 16.00	Pause Déjeuner	
16.00 – 17.30 19:00 – 20:30	• Adoption du Rapport final de la session du CCC • Cérémonie de clôture • Cocktail de bienvenue aux Ministres	Tous les participants Tous les participants Ministres et participants

VENDREDI 11 DECEMBRE 2015: Session de la Conférence des Ministres

Horaire	Activité	Responsable
08.30 – 09.00	Arrivée et inscription des différentes délégations et Ministres, suivie de la distribution de documents	Protocol (Ghana) SG du CPCO
09.00 – 13.00	Cérémonie d'ouverture • Allocution introductive du Secrétariat du CPCO • Allocution par le Ministre en charge des Pêches du Ghana • Allocution d'ouverture par le Président de la Conférence des Ministres	 SG du CPCO Autorité d'accueil Président du CPCO
10.30- 11:00	Pause de rafraichissement et de photo de groupe	SG du CPCO
11:00 – 13.30	Reprise de la procédure • Adoption de l'ordre du jour • Adoption du rapport de la réunion du CCC • Déclaration d'une délégation de haut niveau de la Coopération internationale coréenne sur l'Université internationale de la FAO et la collaboration avec les pays du CPCO • Déclaration d'une délégation de haut niveau de la Commission de l'Union Européenne sur le Renforcement de la gouvernance régionale pour combattre la pêche illégale dans le golfe de Guinée	 Conférence des Ministres Conférence des Ministres PROF. SANG-GO LEE Pukyong National University, KOREA CESAR DEBEN DG MARE EU
13.30 – 14.30	• Déclarations des Ministres et des Chefs de délégations • Lieu et date de la 9è Conférence des Ministres • Election du nouveau bureau de la Conférence	Conférence des Ministres Conférence des Ministres Conférence des Ministres
14.30 – 15.30	• Adoption du rapport de la Conférence des Ministres • Cérémonie de clôture	Conférence des Ministres Conférence des Ministres
15:30 – 17: 00	Pause Déjeuner	
17:00	• Fin de la conférence	CPCO/Tous les Participants

ANNEXE 3 : Rapport d'Audit du CPCO
APPENDIX 3 : FCWC Audit Report

FISHERIES COMMITTEE FOR THE WEST CENTRAL GULF OF GUINEA, (FCWC)

AUDIT REPORT FOR THE PERIOD JANUARY 2014 TO JUNE 2015

DATE: NOVEMBER, 2015

AUDIT REPORT, 2015

IN THIS SECTION:

- INTRODUCTION AND BACKGROUND
- FINANCIAL REPORT FOR 2014/2015
- CONCLUSION
- ACKNOWLEDGEMENT
- REFERENCES
- SUMMARY OF FINDINGS AND RECOMMENDATIONS

In case of reply the number and date of this letter should be quoted

Tel: +233 302 675 155

Fax:+233 302 675 146

My Ref. No: .....

Your Ref. No:.....

REPUBLIC OF GHANA

MINISTRY OF FISHERIES AND

AQUACULTURE DEVELOPMENT

P. O. BOX GP 630
ACCRA - GHANA

02.11.2015

The Secretary General
FCWC
Tema –Accra
Ghana

Dear DEDI,

FINANCIAL AUDIT REPORT FOR THE PERIOD JANUARY 2014 THROUGH JUNE 2015

We have audited the financial statement of the FCWC Secretariat for the period January, 2014 through June, 2015, and have issued our reports thereon dated November, 2015. We conducted this audit in accordance with the generally accepted International Auditing Standards. Those Standards require that we plan and perform the audit to obtain sufficient and appropriate evidence to provide a reasonable basis for our findings and conclusions based on our audit objectives.

During the audit, the Audit Team identified two (2) potential deficiencies, that is, the Absence of Documented Financial Management Procedural Manual and Payments without acknowledge receipts by recipients. Our concerns are detailed in the Findings and recommendations section of this report, and are intended to improve internal controls, compliance, and accountability. We made management aware of our findings during the course of the audit, and they have already made efforts towards improvement.

Our responsibility is to express an opinion on the financial overview based on our procedures, which were conducted in accordance with International Auditing Standards. In our opinion, the financial overview derived from the audited financial report of the management of FCWC for the period is consistent, in all material respect, and in accordance with International Accounting Standards.

Respectfully,

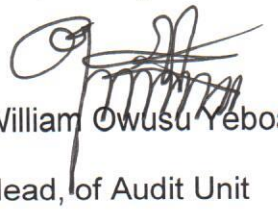

William Owusu Yeboah

Head, of Audit Unit

EXECUTIVE SUMMARY

1.0 BACKGROUND

The Fisheries Committee of the West Africa Central Gulf of Guinea (FCWC) was established in July 2006 at the Ministerial meeting in Abidjan. The Meeting issued a declaration to endorse the establishment of the committee and approve the hosting of the Secretariat in Tema, Ghana. The primary goal for the establishment of the Committee is to ensure the sustainable development of the Fisheries resources in the FCWC Convention Area. Member countries includes; Liberia, Cote D'Ivoire, Ghana, Togo, Benin and Nigeria.

1.0 INTRODUCTION

As result of a request from the Secretary General of FCWC, on a letter dated 28th October 2015 the Audit Unit has conducted an audit of FCWC financial activities for the period January 2014 to June 2015. Our primary goal was to evaluate the overall system of controls put in place by management of FCWC. We examined the report management of FCWC prepared about the committee accounts and performed additional testing related to the accounts expenditure.

This report sets out our findings from the audit and raises recommendations to address areas of control weakness and potential areas of improvement.

2.0 SUMMARY FINANCIAL REPORT

The total receipts for the period 2014 was **USD$ 154,037.67** of which **USD$ 73,935.19** and **USD$ 19,950.00** were contribution from the Government of **Benin** and Office of **AFTLACO/ COMHAFAT** respectively. The total expenditure for the period amounted to **USD$ 131,306.72** and bank and cash balances were **USD$ 22,730.95.**

In the case of 2015, the Committee received a total contribution of **USD$ 74,711.78** and **USD$ 47, 100.58** was expended from it for the six (6) month period. Remaining an amount of **USD$ 27, 611.20**. The total receipt consists of **USD$ 40,000.00** contribution from Ghana Government and funds from TMT Project support.

3.0 CONCLUSION

The matters raised in this report are only those which came to our attention during the course of our audit work and are not necessarily a comprehensive statement of all the weaknesses that exist or all improvements that might be made.

The recommendations for improvements should be assessed by management for their full impact before they are implemented. Effective and timely implementation of our

recommendations by management is important for the maintenance of reliable accounting controls system.

Based on the audit we performed, we conclude that, the controls and processes over FCWC financial activities needed improvement.

4.0 ACKNOWLEDGEMENT

We are encouraged by the general desire and efforts of management to improve the financial management of FCWC and we extend our appreciation to the staff at Accounts Department Ministry of Fisheries And Aquaculture Development for their assistance and cooperation during the audit.

5.0 REFERENCES

www.fcwc-fish.org

SUMMARY OF AUDIT FINDINGS AND RECOMMENDATIONS

No.	FINDINGS	RISK	RECOMMENDATIONS	MANAGEMENT RESPONSE	
1.	There is currently no documented financial management procedural manual	Where comprehensive procedural guidance not available to management, there is a risk that processes may not be undertaken in efficient and effective manner in line with management requirement. Also there is a risk that it may not be possible to hold staff accountable to comply with management requirement.	Procedural guidance should be prepared for FCWC operations. This guidance should be clearly define the procedures and control processes to be followed and communicated to staff.	*We currently use the GoG approved departmental manual and the FAR/FAA as guide. However, management has taken steps to comply with the above finding*	
2.	In eight (8) out of 20 payment vouchers tested, payments was not acknowledged by recipients.	Failure to acknowledge cash or cheque received by the payee could be misconstrued as the cash or cheque not been received by the payee. It will also be difficult to trace the actual recipient of the cheque or cash issued.	We advise management to strictly ensure that payee's sign the payment vouchers as evidence of cash and cheques received.	*Recipients were not available at the period of payment. However, steps have been taken to let them sign as acknowledge.*	

ACRONYMS

1. **FCWC.** FISHERIES COMMITTEE FOR THE WEST CENTRAL GULF OF GUINEA
2. **GOG.** GOVERNMENT OF GHANA
3. **FAA.** FINANCIAL ADMNISTRATION ACT , GHANA
4. **FAR.** FINANCIAL ADMNISTRATION REGULATIONS

Annexe 4 :

Résumé des réalisations des Etats Membres du CPCO dans la lutte contre la pêche Inn en 2015

N0	ETATS DU CPCO	REALISATIONS DANS LA LUTTE CONTRE LA PECHE ILLCITE
1	BENIN	- Adoption d'un plan 2014-2019 de mise œuvre du Plan INN adopté en 2007 - Patrouilles conjointes avec les forces navales et la police fluviale - Sensibilisation des acteurs de la pêche sur les dispositions règlementaires d'exercice de la pêche - Création d'une Préfecture maritime incluant les activités de la pêche - Tenue d'un fichier régulier des navires autorisés à la pêche - Désignation d'un point focal Interpol pour le renforcement de la lute - Démarrage du processus de ratification du PSMA.
2	COTE D'IVOIRE	- Elaboration d'un plan national de lutte contre la pêche INN - Elaboration d'un projet de loi sur la pêche et d'un plan stratégique de développement de pêche et de l'aquaculture - Renforcement de la collaboration avec la marine nationale et l'ONG Environnemental Justice Foundation - Adoption d'un budget de 524 millions de F CFA dont 300 million mobilisés en 2015 pour l'installation du VMS - Création d'une Préfecture maritime incluant les activités de la pêche - Démarrage du processus de ratification du PSMA.
3	GHANA	- Amendement des textes législatifs et réglementaire sur la pêche avec le relèvement du taux des sanctions liées à la pêche INN - Elaboration d'un plan national d'aménagement de la pêche 2015-2019 - Plan national d'inspection des pêches - Mise en place d'une inter-agence dédiée à la lutte contre la pêche INN
4	LIBERIA	- Plusieurs missions de surveillance des pêches réalisées - Renforcement de la collaboration avec les agences nationales intervenant dans le secteur des pêches
5	NIGERIA	- Formation des inspecteurs - Amélioration du cadre institutionnel et légal d'exercice de la pêche - Internationalisation des instruments internationaux avec le démarrage du processus de ratification du PSMA.
6	TOGO	- Révision de la loi sur la pêche - Création d'une Préfecture maritime incluant les activités de la pêche - Reprise du dialogue avec la Commission de l'Union Européenne pour la lutte contre la pêche INN - Révision du système de délivrance de licence de pêche - Démarrage du processus de ratification du PSMA.

Annexe 5 : Déclarations des Chefs de délégations et des Ministres
Appendix 5 : Statements of Ministers and Heads of delegations
COTE D'IVOIRE

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU PRESIDENT DE LA 8ème CONFERENCE DES MINISTRES

S.E.M. KOBENAN KOUASSI ADJOUMANI

MINISTRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

DE COTE D'IVOIRE

Madame le Ministre de la Pêche et du développement de l'Aquaculture du Ghana ;

Monsieur le Vice-Ministre chargé des Pêches du Libéria ;

Messieurs les Représentants des Ministres chargés des Pêches du Bénin et du Togo ;

Monsieur le Secrétaire général du CPCO ;

Madame le Secrétaire général du CSRP ;

Monsieur le représentant de la COMHAFAT ;

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers ;

Monsieur le représentant de l'Union européenne ;

Monsieur le représentant de la division de la coopération internationale de la République de Corée ;

Monsieur le Président de l'ICCAT ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs les experts ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers amis de la presse ;

Nous sommes particulièrement heureux de prendre la parole, à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture de la 8ème Conférence Ministérielle du Comité des Pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) pour souhaiter la bienvenue aux illustres invités de notre réunion.

Au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence **Alassane OUATTARA** et à notre nom propre, nous voudrions exprimer notre profonde gratitude au Président de la république du Ghana Son Excellence **John Dramani Mahama** et nos

sincères remerciements à toutes les délégations ministérielles qui **ont accepté de venir** prendre part à la présente réunion.

Votre présence massive et distinguée témoigne de l'importance des sujets à débattre. Il s'agit du bilan de l'exercice 2015, de l'examen et de l'adoption du rapport d'activité 2015, de l'évaluation des progrès accomplis sur le plan d'action régionale pour lutter contre la pêche INN et enfin de l'analyse des domaines de collaboration avec les partenaires du CPCO.

C'est le lieu de rendre un vibrant hommage à Madame Hanny SHERRY AYITTEY, Ministre des pêches et du Développement de l'Aquaculture du Ghana, pays hôte de notre organisation le CPCO, qui n'a ménagé aucun effort pour rendre effective la tenue de cette importante réunion et les facilités offertes pour l'accueil des délégations.

Nous voudrions saluer notre collègue et sœur, Madame le Ministre des Pêches et du Développement de l'Aquaculture dont l'hospitalité légendaire rend notre séjour studieux, mais agréable. Qu'il nous plaise également de saluer la présence distinguée des représentants des collègues du Bénin, du Libéria et du Togo. Au cours de cette année, nous avons été soutenu par les partenaires techniques et financiers ; qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Je voudrais particulièrement exprimer mes félicitations au président de l'ICCAT qui nous fait l'amitié de participer à nos travaux. Que tous nos vœux de succès l'accompagnent dans ses nouvelles charges.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre comité se consolide de jour en jour avec la volonté des Etats et grâce à l'implication personnelle de Madame le Ministre de la Pêche et du développement de l'Aquaculture du Ghana, pays hôte, qui a signé l'accord de siège et qui ne ménage aucun effort pour sa ratification par le Parlement avant la fin de l'année 2015. Ainsi, l'établissement de notre organisation est désormais effectif. Il peut travailler sereinement et par conséquent, appliquer les règles qui régissent les organisations internationales.

C'est le lieu de féliciter et remercier notre collègue du Ghana qui s'est personnellement investi pour conduire le processus à terme.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au cours de l'année 2015, plusieurs conventions ont été signées entre le CPCO et des institutions, à l'effet de développer le partenariat stratégique pour insérer le CPCO dans le concert des organisations sous-régionales, régionales et internationales. Le CPCO devient de plus en plus le porte voix de notre sous-région dans les instances de discussion des questions déterminantes des pêches, de l'aquaculture et de l'environnement.

Pour soutenir la mise en œuvre de notre plan stratégique 2011-2020, le CPCO a également convaincu d'autres partenaires, notamment :

- The British Colombia University pour la recherche halieutique afin de contribuer à la reconstitution des stocks exploités ;

- La Fondation norvégienne pour le projet de « renseignement et appui au suivi, contrôle et surveillance ;
- La Banque mondiale dans le cadre du programme pêche Afrique de l'Ouest/Ghana ;
- La Banque Africaine de Développement à travers l'Agence africaine des ressources naturelles, pour faciliter la ratification par les Etats, de l'accord FAO sur les mesures du ressort de l'Etat du port ;
- Enfin, la FAO pour la finalisation du TCP pour l'amélioration des statistiques ainsi que la collaboration pour la deuxième phase du projet AEP-NANSEN.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Malgré nos limites, notre projet commun enregistre des résultats pertinents. Nous voudrions donc féliciter et encourager Monsieur le Secrétaire général à maintenir le cap et l'assurer de notre soutien dans sa mission.

Toutefois, nos efforts doivent être soutenus pour conforter notre crédibilité. C'est pourquoi, nous disons notre satisfaction de voir la réalisation de l'audit de notre institution avec l'appui, une fois encore, du Ministère des Pêches et de Développement de l'Aquaculture dont la contribution est fortement appréciée. Nous recommandons la régularité et la diffusion des résultats des audits pour traduire notre volonté de mener nos actions dans l'éthique et la transparence. Nous voulons donner la preuve de notre détermination à affecter et à utiliser de manière efficiente nos ressources fort limitées. C'est pourquoi, je voudrais exhorter chacun des Etats membres à s'acquitter de sa contribution statutaires malgré nos situations budgétaires contraignantes. Nous profitons donc pour renouveler nos reconnaissances aux Etats qui apportent avec assiduité leurs contributions statutaires et volontaires pour rendre davantage viable notre institution.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous voudrions, pour terminer, nous appesantir sur le thème de la présente session « lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non règlementée pour la gestion durable de nos ressources partagées ». En effet, la pêche INN fragilise l'économie halieutique et anéantit tous nos efforts de gestion durable. Aussi, voudrions-nous saluer les efforts des Etats et des partenaires qui nous soutiennent. Les quelques signes d'efficacité que nous observons doivent nous engager à redoubler d'effort, à répondre avec célérité aux demandes d'informations et d'appui sollicitées par les Etats et à renforcer davantage la coopération entre Etats. C'est dans la solidarité et la mutualisation des moyens techniques, humains et financiers que nous vaincrons la pêche INN pour que notre sous-région ne soit plus qualifiée de « ventre mou » de la lutte contre la pêche INN.

Enfin, permettez-moi de renouveler nos gratitudes à chacune et à chacun d'entre vous pour chaque action que vous posez quotidiennement pour relever les défis de notre sous-région.

C'est sur cette note d'espoir et de solidarité que nous déclarons ouverts les travaux de la 8ème Conférence des Ministres du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée.

Je vous remercie

GHANA

SPEECH DELIVERED BY THE HON. MINISTER OF FISHERIES AND AQUACULTURE DEVELOPMENT, HON. HANNY-SHERRY AYITTEY ON THE OCCASION OF THE 8TH CONFERENCE OF MINISTERS OF THE FISHERIES COMMITTEE FOR THE WEST CENTRAL GULF OF GUINEA (FCWC)

THE MINISTER OF COTE D'IVOIRE AND CHAIRPERSON OF FCWC

MEMBERS OF THE DIPLOMATIC CORPS

HON. MINISTERS AND HEAD OF DELEGATION OF FCWC MEMBER STATES

ESTEEMED INVITED GUESTS, THE EU DELEGATION FROM BRUSSELS AND THE KOREA REPUBLIC

DELEGATES, EXPERTS AND PARTNERS OF MEMBER COUNTRIES

REPRESENTATIVES OF FAO, WORLD BANK USAID AND AfDB

DISTINGUISHED INVITED GUESTS

DEAR MEMBERS OF THE PRESS

LADIES AND GENTLEMEN

It is a very great honor for me to welcome you all to Accra, the capital city of the Republic of Ghana for the 8th Conference of Ministers of Fisheries Committee for the West Central Gulf of Guinea (FCWC).

For those of you who may be visiting Ghana for the first time, I wish to extend my warm welcome to you in a special way and to also assure you that your stay in Ghana will be met with the full privilege of experiencing Ghana's traditional warm hospitality.

Hon. Chairman

The theme '***"COMBATING ILLEGAL FISHING FOR SUSTAINABLE MANAGEMENT OF OUR FISHERIES RESOURCES"*** for the Conference is apt and timely. It underscores one of the major problems currently confronting fishing industry.

The importance of fisheries to the economies of the countries in the West African sub-region cannot be underestimated. Many of our citizens have been depending on fishing for their livelihoods for several generations and several businesses have evolved around

fisheries from fishing to marketing of fish and fish products attracting investments from many foreign countries. The fisheries resources of the sub-region are exploited by artisanal, semi-industrial and industrial fleets. For a large part of the population, fish is the only source of animal protein. In Ghana, about 10% of the population depends directly or indirectly for their livelihoods in the fisheries sector, which sector contributes 4.5% to Agriculture GDP. Ghana's fish production of around 400,000 metric tonnes is however declining.

Hon. Chairman

Fish production around the world has been declining with many fisheries experiencing overcapacity and declining profits resulting in some operators resorting to illegal, unreported and unregulated (IUU) fishing activities which have had immense negative effects on the environment as well as on the returns on fishing accruing to coastal economies. Many coastal communities therefore remain poor and vulnerable to all manner of social vices including child labour, prostitution, illegal migration and piracy.

Several reasons may account for this, but significantly, inadequate law enforcement capacity of fisheries authorities has allowed economic operators to indulge in fisheries infractions, some of which are:

- Light fishing
- Use of unauthorized nets and net meshes
- Fishing illegally in third party states.
- Transshipment at sea
- Use of fraudulent documents
- Use of dynamite and poisons

These infractions were rampant prior to 2013 and became a major source of concern for the Tuna export trade. It will be recalled that Ghana's tuna exports were blocked in March 2013 by some EU countries because of the suspicion that the consignments were contaminated with fish caught under conditions described as illegal, unreported and unregulated (IUU). The EU officially pre-identified Ghana as a non-cooperative country in the global fight against IUU and imposed a yellow card on the country in November 2013. Ministry of Fisheries and Aquaculture Development (MOFAD) has since put in place some measures to restore confidence in the Tuna industry and the entire fisheries sector.

Hon. Chairman

Ghana has developed the National Plan of Action to combat IUU (NPOA-IUU) in 2014 with financial and technical support from the FAO in accordance with the principles and provisions of the International Plan of Action (IPOA-IUU) and the Regional Plan of Action (RPOA-IUU) developed by the Fisheries Committee for West Central Gulf of Guinea (FCWC). Ghana's adoption of an NPOA was also in response to addressing the shortcomings identified by the EU in the dialogue process. The objective of Ghana's NPOA-

IUU is to lay out a plan of action that identifies existing gaps in relation to combating IUU fishing and to propose remedial steps to address these gaps. Ghana has since the adoption of the NPOA been aggressively implementing the intended actions. Some of the achievements are as follows:

- The Fisheries (Amendment) Act, 2014 (Act 880) was passed in December 2014 whereas the Fisheries (Amendment) Regulation, 2015 (L.I. 2217) was passed on 6 July 2015. The amendments give effect to international conservation and management obligations and to empower the Minister to make Regulations to combat IUU fishing in accordance with the international obligations of the Republic. The amendments also provide for more dissuasive sanctions for IUU offences.
- Ghana maintains a record of fishing vessels on a computerized Fisheries Licensing Register. Ghanaian flagged fishing vessels operating in third party states are obliged to obtain valid authorizations from those countries. The authorizations are validated by the Fisheries Commission from the countries purported to have issued the authorizations before the Ghanaian fishing vessels are allowed to fish.
- The Fisheries Enforcement Unit (FEU) has been operationalized whereas the Fisheries Monitoring Center (FMC) is established in Tema. The FEU undertake electronic monitoring of all Ghanaian flagged industrial vessels as well as land and sea patrols leading to arrests and prosecutions of fisheries offenders. Currently the FMC is collaborating with the Ghana Maritime Authority and the ECOWAS Monitoring for Environment and Security in Africa of the University of Ghana to monitor all industrial vessels in Ghana's EEZ using Automatic Identification System (AIS). Electronic monitoring is being extended to the semi-industrial fleet as well.
- The Ministry of Fisheries and Aquaculture Development has developed through stakeholder consultation and Cabinet approval a Fisheries Management Plan for the Marine Sector for 2015-2020.
- Ghana is in the process of ratifying the FAO Port State Measures Agreement (PSMA). The Fisheries (Amendment) Regulation, 2015 has made it mandatory for industrial vessels to request to land in designated ports 48 hours in advance.
- MOFAD is implementing a Catch Certification System in line with the European Commission regulations, and only fish consignments accompanied by verified Catch Certificates are exported into the EU countries.
- Under the auspices of the Fisheries Committee for West Central Gulf of Guinea (FCWC), a convention on information sharing has been developed. Ghana is

therefore participating in “Basecamp”, an IUU information sharing platform for all six participating countries.

Hon. Chairman

Ghana’s participation in the EU-IUU dialogue process after the imposition of the yellow card, and the eventual removal of the yellow card after Ghana has put in place satisfactory administrative, legislative and enforcement reforms, has positioned the country to spearhead improved fisheries management in the sub-region.

As a result of these interventions, there has been increased awareness among fishers about IUU, reduction in infractions regarding incursions in the Inshore Exclusive Zone (IEZ), elimination of fishing in third party states and the eagerness of artisanal fishers to be involved in enforcement activities. In addition, the EU-imposed yellow card has been removed.

Hon. Chairman and Distinguished Colleagues

Member countries have to strengthen regional collaboration to manage and conserve our shared resources by intensifying our fight against IUU. This can be achieved through the development and implementation of National and Regional Plans of Action for Fisheries Management.

As I mentioned earlier, Ghana has a NPOA which some aspects are currently being implemented. However the following actions have to be taken in order to achieve the full implementation of the plan.

- Additional staff capacity through recruitment and secondment.
- Increased funding from GOG, IGF and donor sources
- Training in maritime law enforcement, MCS procedures, ADR, VMS data gathering and analysis
- Establishment of SOPs for all key agencies: Fisheries Commission, GMA, GPHA, Ghana Navy, Marine Police, AG, Customs, Immigration and National Security
- Increased engagement of stakeholders particularly industry players
- Improve coordination and integration of the relevant institutions for PSM (Ghana Navy, Marine Police, Air Force, Attorney General’s, Ghana Maritime Authority, Ghana Ports and Harbors Authority, Customs Division). Aerial Surveillance (Ghana Air Force)
- Complete the review of fisheries legislation to strengthen MCS delivery.
- Strengthen links with other fisheries management and enforcement organizations in the West African sub-region and internationally for communication, information sharing and joint exercises

Hon. Chairman

Having enumerated the above efforts by Ghana, it is important to admit that managing the ocean and its resources, need a collective or collaborative effort by all member states of FCWC.

I take this opportunity therefore, to welcome you all once again to this important conference. It is my hope and prayer that the outcome of your deliberation by the close of the conference will assist the region to map out effective policy measures

BENIN

DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE DU BENIN A LA HUITIEME CONFERENCE MINISTERIELLE DU COMITE DES PECHES DU CENTRE OUEST DU GOLFE DE GUINEE (CPCO)

ACCRA, TANG PALACE HOTEL, le 11 décembre 2015

Excellence, Madame le Ministre en charge de la pêche du Ghana,

Excellence, messieurs les Ministres en charge des pêches de la Côte d'Ivoire, du Libéria, du Nigéria et du Togo, ou leurs représentants

Monsieur le Secrétaire Général du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions Diplomatiques et des Organisations Internationales ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales, régionales et sous-régionales sœurs et amies intervenant dans la pêche et l'aquaculture ;

Mesdames et Messieurs les directeurs des Pêches,

Mesdames et Messieurs les experts;

Distingués Invités, en vos rangs et qualité respectifs, tout protocole observé,

Mesdames et Messieurs,

J'éprouve du plaisir à me retrouver parmi vous ici à Accra, belle capitale africaine qui accueille depuis deux jours les travaux de la réunion des experts que vous êtes et de la conférence des ministres de ce jour.

Avant tout propos, je voudrais vous renouveler les amitiés de son Excellence **Rufin Orou Nan NANSOUNON**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêches du Bénin qui n'eut été les cérémonies officielles des obsèques de notre Feu historique et exceptionnel Président, le Général Mathieu KEREKOU (paix et bénédiction à son âme), aurait bien voulu être à vos côtés en ce moment, mais hélas il m'a mandaté pour le représenter.

C’est donc en son nom que je délivre le présent message.

Excellence Madame le ministre, votre homologue me charge de vous prier de transmettre les meilleures salutations fraternelles et amicales de son Excellence **le Dr Thomas Boni YAYI**, Président de la République du Bénin à son frère et ami Président de la République sœur du Ghana, Son Excellence John Dramani MAHAMA pour avoir autorisé la tenue des présentes assises, et pour qui il a une grande considération pour ses qualités d’homme d’Etat hors paire et pour les orientations qu’il ne cessent de donner sur les questions de coopération en Afrique en générale, et notre sous région Ouest Africaine en particulier.

Je voudrais également vous remercier très sincèrement pour l’accueil combien chaleureux et fraternel réservé à moi-même et à tous les participants. La soirée traditionnelle de gala d’hier nuit que vous avez bien voulu organiser pour notre plaisir restera l’un des moments forts de mon séjour dans cette magnifique et historique côte aurifère d’Afrique. Je vous demanderai par conséquent de bien vouloir transmettre au peuple ghanéen, et spécialement aux populations d’Accra, notre reconnaissance pour cette hospitalité chaleureuse et remarquable.

Madame le ministre,

Mesdames et messieurs,

En huit années de vie, le Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de guinée (CPCO) s’honore de compter parmi les organisations sous régionales actives dans le secteur des pêches, car, la qualité et la pertinence de la mission déjà accompli en si peu de temps a pu permettre aux ministres de nos Etats Membres de se convaincre progressivement que la coopération et la collaboration pour une gestion concertée des ressources halieutiques de notre espace devront être mises en place dans une approche de plus en plus harmonisée des politiques.

Depuis lors, beaucoup d’actions ont été menées, notamment :

- l’adoption du Plan d’Action Stratégique 2010-2020 ;
- le renforcement en 2015 du cadre légal d’établissement du CPCO à travers le suivi de la signature de l’accord de siège ;
- Les appuis à la facilitation des actions de ratifications des instruments régionaux et internationaux pertinent de gestion des pêches par les Etats membres ;
- Et surtout la mise en place de la plateforme électronique régionale de lutte contre la pêche illicite non déclarée et non règlementée (« Basecamp ») dont l’opérationnalisation constitue un instrument stratégique de coopération et de communication entre les agences nationales et sous régionales impliquées dans la gestions durable des pêches dans nos différentes Zones Economiques Exclusives (ZEE).

C'est donc ici l'occasion pour moi de salue ces nombreuses initiatives déjà prises par notre organisation dans le domaine des pêches ainsi que la collaboration de nos partenaires à divers niveaux.

Mesdames et messieurs,

Chers invités

Il est fort heureux de faire remarquer qu'au Bénin comme dans l'ensemble des pays membres du CPCO, on note actuellement une concordance des politiques, actions et stratégies dans le domaine des pêches.

Au Bénin, la politique mise en œuvre depuis avril 2006 par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, son Excellence **le Docteur Thomas Boni YAYI** accorde une attention toute particulière à la coopération sous-régionale et régionale en générale, et à la gestion durable des ressources halieutiques en particulier, à travers l'adoption par le Gouvernement d'un plan National d'action visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite , non déclarée et non réglementée (INN), l'élaboration d'un projet 2014-2019 de mise en œuvre dudit plan d'action, le vote puis la promulgation en 2014 du projet de loi-cadre sur les pêches et l'aquaculture en République du Bénin, et enfin les démarches menées au plus haut niveau en vue d'accélérer la ratification des différents accords, notamment l'accord sur les mesures du ressort de l'Etat du port de la FAO dont nous sommes signataire depuis 2009, et l'accord des Nations-Unies sur les stocks chevauchants et les grands migrateurs auquel nous avons adhérés depuis 1995.

Par ailleurs, je saisis l'occasion qui m'est offerte pour vous réitérer, Madame le ministre, mes vives félicitations, à l'orée de la prise en charge des destinés de notre organisation.

De la dernière conférence des ministres tenue à Abidjan il y a presque un an, beaucoup d'initiatives ont vu le jour au sein de notre comité et je ne peux m'empêcher d'adresser ici mes félicitations et remerciements au Ministre Ivoirien dont la présidence a été très fructueuse pour notre Comité. Mes encouragements vont également à l'endroit du Secrétaire Général du CPCO **Monsieur Séraphin N. DEDI et son staff** pour le rôle combien déterminant qu'il ne cesse de jouer depuis la création de notre organisation malgré les difficultés et le peu de ressources aussi bien financières, matérielles qu'humaines mises à sa disposition.

Pour sa part, le Bénin souhaite, au regard du faible taux récurrent de mobilisation des contributions des Etats membres, qu'une attention toute particulière soit désormais accordée par les uns et les autres afin de doter notre organisation, et ce de façon autonome, de moyens conséquents pour la mise en œuvre des actions entrant dans le plan stratégique que nous avons adopté, et pour l'accroissement de sa visibilité et de son importance au sein des organisations régionales et internationales actives œuvrant pour la gestion durables des ressources halieutiques.

A cet effet, je voudrais vous suggérer Excellence Madame et Monsieur les Ministres, comme on le fait si bien déjà, d'accorder une attention toute particulière au renforcement de notre comité en ressources humaines aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif.

Mon pays profite de cette tribune pour renouveler, conformément aux clauses de bases, le mandat de Monsieur Joel BIO BATA, Comptable mis à la disposition de notre Comité par le Gouvernement béninois. C'est aussi l'occasion pour moi de féliciter publiquement les pays comme le Ghana et le Togo qui ont bien voulu renforcer, en application de nos recommandations, l'effectif du personnel du secrétariat du CPCO durant l'exercice 2015.

Le respect de nos engagements et des recommandations et résolutions que nous formulons à l'issue de nos assises pourraient bien renforcer la confiance et l'intérêt de nos partenaires techniques et financiers actuels, et pourquoi pas ceux potentiels, pour les projets identifiés pour être mise en œuvre dans notre plan stratégique (2010-2020).

Excellence, Madame et Messieurs les Ministres,

Mesdames et messieurs les experts,

Mon vœu ardent est que les recommandations et résolutions qui découlent de la présente assise soient suivies d'effets concrets visant à faciliter une bonne poursuite des actions de notre Comité.

Vive la coopération régionale en matière des pêches

Vive le CPCO

Je vous remercie.

TOGO

Déclaration du Représentant du Ministre de l'Agriculture, de

l'Elevage et de l'Hydraulique du Togo

A l'occasion de la huitième session de la Conférence des Ministres chargés des pêches des pays membres du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO)

Accra, Ghana, le 11 décembre 2015

Excellence Madame le Ministre des Pêches et du Développement de l'Aquaculture du Ghana ;

Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire, Président en exercice de la Conférence des Ministres du CPCO ;

Messieurs les représentants des Ministres chargés des pêches du Benin, du Liberia et du Nigeria ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Sous-Régionales, Régionales et Internationales ;

Mesdames et Messieurs, les Représentants des Organisations Non Gouvernementales ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs chargés des pêches ;

Mesdames et Messieurs les experts ;

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et un agréable plaisir de m'adresser à cette Conférence des Ministres chargés des pêches des pays membres du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO).

Je voudrais avant toute chose, adresser au nom du Gouvernement Togolais et en mon nom propre, mes plus vifs remerciements au Gouvernement ghanéen et au peuple ghanéen pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire dont la délégation togolaise a fait l'objet au Ghana à l'occasion de cette 8ème session de la Conférence des Ministres chargés des pêches des pays membres du CPCO.

Permettez-moi de remercier les pays frères, membres du CPCO pour leurs contributions dans des domaines variés au bon fonctionnement de notre Union.

Qu'il me soit permis de présenter un hommage particulier au Ministre chargé des pêches de la Côte d'Ivoire pour les résultats encourageants que notre Union a enregistré au cours de son mandat.

Mes remerciements vont également au Secrétaire Général de notre organisation pour le rôle combien déterminant qu'il ne cesse de jouer depuis qu'il occupe ce poste.

Mesdames et Messieurs,

La filière pêche occupe une place importante dans les pays de la zone du CPCO. Elle est source de protéines animales et de revenus, et occupe une main d'œuvre importante, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Au Togo le secteur de la pêche contribue à 4% au PIB du secteur primaire et emploi plus de 22 000 personnes.

La production annuelle est d'environ 25 000 tonnes et ne couvrent qu'une partie des besoins nationaux estimés à plus 70 000 tonnes par an.

L'augmentation de la production halieutique au Togo devient donc comme vous pouvez le percevoir à travers ces données statistiques, une réelle préoccupation des autorités togolaises.

Mesdames et messieurs,

Les ressources halieutiques de notre continent continuent de faire l'objet d'une surexploitation et d'une pêche illégale tant par les flottilles nationales que par les navires étrangers.

Pour faire face avec succès à ces grands défis, nous devons garder à l'esprit qu'un pays moins encore une institution pris isolement ne pourra pas lutter efficacement contre la pêche INN. C'est pourquoi nous devons s'engager chaque jour qui passe à développer

avec constance et détermination, la solidarité dans la gestion et la conservation des ressources halieutiques.

Mesdames et messieurs,

Comme vous pouvez le constater on note ces dernières années un engagement louable des Etats africains, en général, et des Etats du CPCO, en particulier, dans la lutte contre la pêche INN.

Au Togo, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE accorde une attention toute particulière à la gestion durable des ressources maritimes.

En effet, la création, en avril 2014, du Haut conseil pour la mer placé sous l'autorité du Président de la République, la création, en octobre 2014, de la préfecture maritime, de même que le projet de la nouvelle loi sur la pêche en cours d'adoption à l'Assemblée Nationale et l'Accord sur les mesures du ressort de l'Etat du port en cours de ratification, l'organisation prochaine du sommet africain sur la sécurité maritime au Togo sont autant d'indicateurs pertinents de l'engagement du Togo en matière de lutte contre la piraterie maritime et la pêche INN.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de faire remarquer que la vie de notre organisation dépend de ses activités et réunions qui nécessitent beaucoup de moyens financiers et humains.

Le Gouvernement togolais ne ménagera aucun effort pour apporter au CPCO les moyens dont elle a besoin pour son bon fonctionnement.

Je voudrais, aux noms du Président de la République Togolaise, son Excellence, Faure Essozimna GNASSINGBE, du Gouvernement Togolais et du peuple togolais et en mon nom propre, témoigner toute ma profonde gratitude aux partenaires au développement comme la FAO, l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement, le Gouvernement Norvégien qui n'ont cessé d'apporter leurs appuis au CPCO à travers des projets et programmes d'intérêt commun. Le CPCO compte davantage sur leurs appuis afin de pouvoir mettre en œuvre son plan stratégique 2011-2020.

Je voudrais souhaiter au Président entrant de la Conférence des Ministres du CPCO beaucoup de succès dans ses lourdes tâches.

Je ne saurais terminer mon propos sans présenter pour l'année nouvelle qui s'avance à grand pas, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2016 à vous-mêmes et à vos familles respectives.

Vive la coopération régionale en matière de pêche

Vive le CPCO

Je vous remercie de votre aimable attention.

COMMISSION DE L'UNION EUROPEENNE

DECLARATION DE CESAR DEBEN DE LA COMMISSION DE L'UNION EUROPEENNE

8E SESSION DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DU CPCO

11 DECEMBRE 2015

Madame et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs,

Permettez moi, tout d'abord, vous remercier pour votre invitation á partager avec vous les travaux de cette Conférence.

C'est un réel plaisir pour nous d´être aujourd'hui parmi vous, et tout en particulier il est un honneur pour moi de retourner au Ghana.

Sous votre tutelle Madame la Ministre, le Ghana a décidé d'assumer une profonde et courageuse reforme de sa Politique de la Pêche et aborder les défis d'une véritable lutte contre la pêche INN.

Les enjeux étaient énormes. Les objectifs de la Reforme aussi.

Après des décennies d'inaction vous avez dû faire face au collapse des pêcheries et a une crise sans précédents pour l'ensemble du secteur. Vous avez mené une réflexion approfondie et une évaluation de la situation sans ambages ; dans une logique ouverte et sans hésitations, avant d'adopter des mesures fort difficiles, qui, j'en suis profondément convaincu, apporteront un renouveau et un avenir prospère aux populations côtières et à l'industrie de votre pays.

L'adoption de la nouvelle Loi de la Pêche , du Plan d'Action Nationale de lutte contre la Pêche INN et du Plan de gestion de la Pêche sont d'ores et déjà des atouts fondamentaux. Madame la Ministre, vos textes législatifs et votre Réforme sont

aujourd'hui une référence dans des nombreux pays du monde et, je l'espère ils deviendront une source d'inspiration au niveau régional.

Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs, cette Reforme de la Politique de la Pêche au Ghana a été conçue et mise en ouvre par l'Administration ghanéenne, avec l'appui d'experts ghanéens et en coopération avec l'industrie et avec les acteurs nationaux. Une telle démarche donne une force spécifique à ce processus et devient une garantie de succès.

Le Togo aussi a du faire face à une révision en profondeur de sa Politique de la Pèche. La Révision des Lois sur la Marine Marchande et sur la Pèche ont été aussi un exercice courageux, profond et porteur d'espoir. Nous espérons que le processus législatif en cours par l'Assemblée Nationale permettra l'adoption de ces bases légales avant la fin de cette année, permettant ainsi au Togo de relancer le secteur sur des bases solides.

Ces deux exemples démontrent que malgré les contraintes et les faiblesses, il est possible de reformer profondément le secteur de la pêche dans des pays de la région si la volonté politique mobilise les expertises existantes.

Madame et Messiuers les Ministres, ces contraintes et ces faiblesses structurelles vous les avez identifié depuis longtemps. Des analyses et des stratégies ont été élaborées a tous les stades ces dernières années. Au niveau Panafricain par l'Union Africaine ; au niveau supra –régional par la CEDEAO et au niveau sous régional par les trois organisations de pêche de l'Afrique de l'Ouest.

L'ensemble de ces expertises coïncident en identifier la dimension régionale comme étant la clé de voute qui devrait vous permettre de combler ces faiblesses et ces contraintes.

Or, force est de constater que malgré les investissements de toute source depuis des nombreuses années, cette dimension régionale a du mal a progresser. Les résultats des programmes et projets sont décevants, voir marginales par rapport aux enjeux. Les bailleurs de fonds se retirent déçus ; la plupart de ceux présents dans le secteur il y a dix ans ,ne sont plus là. Certes d'autres programmes voient le jour...mais je craints que sans des mesures structurelles qui renforcent davantage la rôle des organisations régionales nous constaterons, dans quelques années les mêmes échecs.

Pourtant les mesures à prendre sont connues. Les expériences positives développées dans d'autres régions (Atlantique Nord, Pacifique, Océan Indien, Caraïbes, etc.) ont montré la voie à suivre.

Sans une véritable intégration régionale vous ne pourrez pas avancer dans votre politique de développement de la pêche, et encore moins dans la lutte contre la pêche INN.

C'est par une véritable intégration régionale que vous pourriez vaincre ces contraintes et ces faiblesses qui vous accablent. Chaque faille dans la politique de

gestion de la ressource, chaque défaillance dans vos actions de SCS, chaque vide juridique ou incohérence dans vos législations, chaque faille dans l'accès à l'information ou dans la coordination intergouvernementale... ouvrent des voies de profit aux opérateurs INN, anéantissent vos efforts à niveau national et minent l'avenir de vos populations.

Vous êtes tous conscients de ces enjeux, j'en suis convaincu. Il s'agit donc d'agir ; de vaincre les résistances á déléguer certaines compétences et responsabilités a des instances régionales, d'accorder une plus grande confiance à cette dimension d'intégration au bénéfice d'une efficacité et d'une efficience accrues.

Comme Européens c'est notre expérience, notre constat au niveau de notre propre Politique de la Pêche et dans d'autres nombreux domaines.

C'est pour cela que dans le cadre de la Programmation du Programme Indicatif Régional du Fonds Européen du Développement, et en accord avec la CEDEAO, une réserve financière a été programmée pour renforcer les capacités de gestion régionales et lutter contre la pêche INN.

(DETAILLER PROCESSUS DE PROGRAMMATION ET les ETAPES A VENIR)

Cette contribution financière confirme notre engagement avec votre politique régionale et ceci malgré des expériences négatives dans le passé. Mais cet appui dont sa portée ne représente qu'une goutte d'huile pour graisser votre mécanisme d'intégration régionale, cette contribution ne pourra atteindre son objectif que si l'ensemble du moteur est en place.

Vos ressources sont communs. Dans ce contexte des efforts d'intégration nous semblent nécessaires pour assurer une gestion viable de la ressource, et en particulier dans les domaines suivants :

I ·La définition d'une politique sectorielle de la pêche au niveau régional, en cohèrence avec les orientations adoptées par l'Union Africaine.

II ·La révision des législations nationales et l'harmonisation des dispositions concernant, entre autres : l'accès à la ressource, l'effort de pêche, la définition des infractions graves, le niveau des sanctions, la dimension régionale des sanctions, et la valeur harmonisée des licences et des droits d'accès.

III ·La mise en place des Politiques et des Programmes de Suivi, Contrôle et Surveillance communs.

Nombreuses mesures techniques peuvent contribuer efficacement aux capacités de SCS sans aucun coût financier...seule la volonté politique d'agir est nécessaire...

(Elargir l'obligation de partager le signal VMS avec l'ensemble des pays de la region lorsque un bateau obtien une licence de pêche,etc.)

Notre contribution découle de notre confiance dans l'importance de cette dynamique régionale ; elle sera conditionnée par la confiance que vous mêmes accorderez á vos instances régionales.

L'enjeu est important et les temps accordé est limité, je vous encourage donc a établir les instances internes mandatées pour établir les bases de cette coopération.

Vous aurez notre disponibilité et notre appui, mais il s'agit de votre région de votre ressource et de vos politiques.

Merci.